AÏN-DEFLA

La contestation des listes d'attribution de logements s'étend à d'autres communes

Après Bordj Emir-Khaled, il y a quelques jours, Djendel, Aïn Lechiakh et Aïn Soltane, dans la région Est de la wilaya, c'était au tour des habitants des communes de Djelida, sud-est de Aïn Defla, et Mekhatria, à 11 km au nord-ouest, de cadenasser, mardi, les sièges de la daïra et de l'APC.

A Djelida, dès le début de la matinée, ce sont quelque 1000 citoyens, des jeunes et des moins jeunes, qui se sont regroupés devant le siège de la daïra. Après avoir posé des cadenas au portail d'entrée, ils se sont assis à même la chaussée. Cette contestation fait suite à l'affichage d'une liste de 93 noms de bénéficiaires de logements sociaux. «Nous exigeons que cette liste soit refaite», ont-ils clamé. C'est la commission d'attribution qui est incriminée, «ils (les membres de la commission) se sont servis eux et leurs proches en appliquant la politique des quotas». «Ceux qui ont participé récemment à la destitution de l'ex- P/APC en jouant le scénario de la contestation ont été récompensés chacun par un logement. Comment se fait- il qu'il y ait des chefs de famille qui ont déposé des demandes depuis 10 ans et qui ont été exclus alors que certains qui les ont déposés depuis à peine quelques mois ont vu leurs noms sur les listes ? La liste des logements a été refaite durant la nuit.» D'autres dénoncent le fait que «certains, qui n'étaient pas dans le besoin d'être logés, aient été les premiers servis grâce au clientélisme et le «béni aâmisme» (lien de tribu ou de clan), des logements qu'ils se sont dépêchés de louer à 10 000 DA par mois». D'autres encore décrivent les affres de la promiscuité à laquelle ils sont confrontés : «Nous nous entassons à plusieurs familles dans une même habitation alors que des célibataires ou nouvellement mariés obtiennent des logements.»

Certains vont jusqu'à parler de corruption de membres de ladite commission. Nous avons tenté de contacter par téléphone le chef de la daïra, par souci d'objectivité, en vain. Vers 11h, la tension est montée d'un cran et la foule a tenté en tambourinant très fort contre le portail d'entrer au siège de la daïra, des jeunes esquissant même le geste d'escalader le mur d'enceinte. Policiers et BMPJ, dans l'expectative, encadraient la foule mais aucune tentative de dissuasion n'a été engagée de peur que la contestation ne tourne à l'émeute.Vers 15h, un début de solution a commencé à poindre. Des recours ont été déposés mais l'attroupement était encore visible.

A Mekhatria, c'est pratiquement la même ambiance. Le siège de l'APC a été fermé dès lundi soir et de nombreux citoyens contestataires d'une liste de 75 bénéficiaires affichée ont passé la nuit sur le trottoir : «Nous ne bougerons pas d'ici et le siège ne s'ouvrira que si nous avons la promesse ferme que cette liste va être refaite.»

Là aussi nombreux ont été ceux qui dénient aux célibataires et aux nouveaux mariés le droit de bénéficier d'un logement social faisant valoir que les familles nombreuses doivent être prioritaires. D'autres disent être devenus des ballons que se jettent les responsables ; «tantôt on nous dit vous appartenez à l'espace rural, tantôt à l'espace urbain pour nous éliminer des listes et des aides». Quant aux affirmations qu'une femme qui serait de Khemis Miliana aurait bénéficié d'un logement, le P/APC que nous avons contacté est catégorique : «Cette personne n'existe pas, il s'agit là d'une allégation.»

En revanche, il reconnaît que le «nom d'une femme de ménage de l'APC, résidante dans la commune, mais dont le mari est originaire de Djelida, figure sur la liste en toute légalité.» Dans l'après-midi de mardi, à Djendel, la situation semblait être maitrisée même si la tension persistait.

Karim O.

L'auteur présumé d'un crime arrêté

Les services de la police judiciaire de la Sûrêté de wilaya de Aïn-Defla ont procédé à l'arrestation d'une personne accusée de coups et blessures ayant entraîné la mort. Les faits remontent au 18 mai dernier, vers 11h, où un homme a été découvert baignant dans son sang. La victime, blessée à la tête, a été retrouvée dans les blocs de locaux commerciaux abandonnés, situés à l'entrée est de la ville de Aïn-Defla. Sur ordre du procureur, une enquête a été ouverte, confiée aux éléments de la police judiciaire. Les investigations entreprises ont permis aux policiers d'interpeller un homme âgé de 66 ans, demeurant à Aïn-Defla. Toujours selon nos sources, l'accusé a prétendu avoir été insulté par la victime. Le mis en cause aurait réagi en bousculant son adversaire. Ce dernier serait tombé à la renverse, se cognant la tête sur le bord du trottoir. L'accusé a été placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction.

K. O.

TLEMCEN

Les filles de Saint-Benoît ou l'enfance brisée

Elles sont plus d'une quarantaine et leur âge varie entre 5 et 20 ans. Elles viennent de toutes les régions du pays pour trouver refuge dans l'unique centre en Algérie, spécialisé en matière de protection des filles. Ces pensionnaires ont chacune leur propre histoire, souvent liée à un drame familial : fugue, démission parentale, divorce, échec scolaire et bien d'autres aléas de la vie. Ces rescapées du destin essayent de se frayer un chemin pour retrouver une vie normale dans ce centre, loin des regards. Situé sur les hauteurs de la ville, ce centre abritait à l'époque une petite communauté chrétienne de saint Benoît depuis l'ère coloniale.

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, les pensionnaires du centre de protection se préparent à fêter l'événement à leur manière, et ce, pour rappeler à ceux qui les ont parfois oubliées leur existence. A Saint-Benoît, elles ne manquent de rien, leur prise en charge est totale avec le dévouement d'un personnel sensible à cette enfance brisée. Malgré l'austérité des lieux, le centre est très propre et le visiteur est tout de suite plongé dans une atmosphère familiale. Les filles, tout âge confondu, ont réussi à créer leur propre univers, celui de l'enfance qu'elles n'ont pas connue au sein de leurs familles.

Placées par un juge des mineurs jusqu'à leur majorité, elles suivent une scolarité normale dans les établissements scolaires au niveau des trois paliers. Pour celles n'ayant aucun niveau d'instruction, il y a la formation professionnelle (couture, coiffure et cuisine). Malgré les difficultés, le directeur du centre, M. Addou Abdelkamel, reste optimiste et confiant sur l'avenir de ses protégées. «C'est le seul centre de filles spécialisé en Algérie. Ses capacités ne dépassent pas la trentaine de pensionnaires mais on essaye d'accueillir les cas les plus sensibles et il faut un personnel pédagogique de qualité pour gérer un tel centre», a-t-il indiqué.

Cette frange de la population ne doit pas être ignorée et les pouvoirs publics doivent s'impliquer davantage pour faciliter la réinsertion de ces jeunes filles quand elles atteindront l'âge de la majorité, certaines retrouveront leur milieu familial, mais pour d'autres, c'est un plus compliqué, car à la sortie du centre, c'est le grand saut vers l'inconnu. Parfois, il y a des fins heureuses : au bout du chemin, un mari les attend et ça se termine par l'heureux événement. Plusieurs ex-pensionnaires de ce centre sont aujourd'hui des mères de famille, indique-t-on.

Le personnel du CSP fait montre d'une grande patience devant les cas les plus difficiles. A l'arrivée de l'enfant au centre, il y a une période d'observation de 3 mois pour une éventuelle réorientation vers le milieu familial et cela nécessite tout le savoir-faire des assistantes sociales pour convaincre les parents .

Parmi cette petite colonie, certaines vont passer les examens de fin d'année, il y a même des candidates au bac. Cependant, le centre est confronté depuis des années au problème de transport, on attend toujours la promesse du ministre pour l'acquisition d'un microbus qui faciliterait la scolarisation, mais qui permettrait aussi de programmer des excursions lors des grandes vacances, lors desquelles tous les établissements scolaires ferment leurs portes. Saint-Benoît restera ouvert, et pour cause, Fatiha, Samira Amina n'ont d'autre univers que ce refuge qu'elles quitteront un jour définitivement, en attendant leurs 20 ans. Bonnes vacances, les filles, et une pensée pour le père Ulysse qui a fait beaucoup pour l'association El-Amel.

M. Zenasni

BOUMEDFAÂ

Une bataille rangée entre deux familles voisines fait huit blessés

Jeudi, dans la localité d'Aïn Demm, à quelques kilomètres à l'est de Boumedfaâ, deux familles se sont livrées bataille quand l'une d'elle a tenté d'ériger un mur de séparation.

Chose à laquelle l'autre chef de famille s'y est opposé en faisant valoir qu'il n'était pas question de construire ce mur tant que la commission d'urbanisme ne s'est pas déplacée sur les lieux et donné son aval. Et c'est l'altercation entre les deux hommes, puis les deux «clans» sont venus soutenir chacun leur chef. Après un échange de propos acerbes, on en vient aux mains puis aux gourdins puis aux jets de pierres. Bilan : 8 blessés, dans les deux camps, qui ont été évacués vers la polyclinique de Boumedfaâ où ils ont été soignés. C'est ce que nous avons appris d'une source locale très crédible. Cette même source note que «quand les services spécialisés, dont la police chargée de l'application des règlements urbanistiques, laissent faire, il n'est pas étonnant que certains s'arrogent le droit de faire la loi… Même en usant de violence».

Karim O.

BLIDA

Un jeune homme tente de s'immoler devant le siège de la cour de justice

Un jeune de 29 ans a tenté de s'immoler, mardi dernier en fin d'après-midi, devant le siège de la cour de justice de Blida. Il est monté sur le toit de son véhicule et s'est aspergé d'essence, mais il sera empêché par des citoyens au moment où il a voulu mettre le feu à son corps. Selon des informations, le jeune homme n'a pas accepté que des éléments de la Gendarmerie nationale lui retirent le permis de conduire. A noter que le jeune homme qui s'est immolé lundi dernier à Boufarik a rendu l'âme mercredi à l'hôpital de Douéra.

M. B.

CONSTANTINE

Hausse vertigineuse des mouvements de protestation

Pas moins de 85 cas se rapportant aux troubles à l'ordre public dans le territoire de wilaya de Constantine ont été recensés durant les quatre premiers mois de l'année par les unités de la Gendarmerie nationale.

Comparativement à la même période de l'année 2010, où il a été enregistré 18 cas, le nombre d'interventions des éléments de la Gendarmerie nationale atteint des seuils vertigineux. Il est fait état d'une hausse de plus de 372%.

Le principal foyer de ces cas de trouble à l'ordre public, dont 53 avaient trait à la protestation et 12 autres aux grèves, a été le chef-lieu de wilaya avec pas moins de 46 affaires traitées, a indiqué, mardi, le capitaine Kada Taher, représentant du groupement de gendarmerie de Constantine lors d'une conférence de presse. Ainsi, 11 affaires du même genre ont été traitées par la brigade de Aïn-El-Bey alors que ceux de Hamma-Bouziane et de Ibn-Badis ont eu affaire à 7 cas, El-Khroub 12, la nouvelle ville Ali-Mendjeli 4 et enfin, celle de la commune de Zighoud-Youcef qui est intervenue dans 5 mouvements de protestation. Des chiffres qui renseignent sur le marasme social qu'a vécu la wilaya de Constantine, durant notamment le mois de janvier dernier où de violentes émeutes avaient éclaté un peu partout dans la ville pour dénoncer, entre autres, la malvie, la hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité, le chômage, la crise de logement… Par ailleurs, en matière de police judiciaire, les différentes unités du groupement de wilaya ont traité, durant les quatre premiers mois de 2011, pas moins de 369 affaires liées à diverses infractions. Comparativement à la même période de 2010 où il a été traitées, respectivement, 130 délits et 10 crimes, la tendance en matière de criminalité dans le territoire de wilaya de Constantine est à la hausse (54,57%). Une augmentation très perceptible à travers notamment l'accroissement des délits et des crimes, avec respectivement 239 et 19 affaires. Ces forfaits ont conduit à 426 arrestations dont 26 femmes. Parmi lesquels 81 individus ont été placés en garde à vue. Aussi, le conférencier révélera en matière de sûreté publique que les délits et crimes les plus répandus à travers son champ d'activité sont diversifiés et portent atteinte notamment à la sécurité corporelle des personnes avec 59% des affaires traitées. Parmi ces affaires, 39 ont été réglées par la brigade de Khroub et 24 autres par celle de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Quant aux restes des cas, ils ont trait aux atteintes aux biens (22%) et aux violences sur ascendant (4%). En matière de lutte contre le trafic de drogue, 23 affaires de possession et de commercialisation de drogue mettant en cause 37 individus ont été traitées par la GN.

Ces opérations ont été conclues par la saisie de 2,192 kg de kif traité et 1 065 comprimés de psychotropes. Concernant le volet sécurité routière, le nombre d'accidents de la circulation recensés est de 175 dont 23 mortels. Comparativement à la même période de 2010, la tendance est également à la hausse (27%).

Farid Benzaid

Un faux avocat sous les verrous

Le procureur de la République de Blida a placé, mardi , sous mandat de dépôt un homme de 32 ans pour avoir volé des avocats dans plus de dix wilayas du centre du pays, et ce, en se présentant dans leurs bureaux comme étant un confrère. En effet, l'imposteur, originaire de la commune de Attatba, dans la wilaya de Tipaza, et fort d'une carte professionnelle falsifiée, rendait des visites de courtoisie particulièrement chez les avocates. Une fois dans leur bureau, il profitait d'un moment d'inattention de celles-ci pour leur subtiliser des objets de valeur avant de s'évaporer dans la nature. L'une de ces victimes a pu le décrire aux éléments de la sûreté de wilaya de Blida. Arrêté, le faux avocat a avoué son forfait.

M. B.